

Rapport du Comité « Services interdisciplinaires de réadaptation »

Membres		Réunion		
Yvan Campbell	Nombres	Nombres	%	Indépendant
Éric LeBouthillier	2	6	100	oui
Mandat				
Regrouper les forces en matière d'offre de services en réadaptation au niveau des cliniques privées afin d'offrir des services de qualité en interdisciplinarité.				
Points saillants				
<ul style="list-style-type: none"> • Les participants : L'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée, la Fédération des cliniques privées de physiothérapie du Québec, l'Association des psychologues du Québec et la Fédération des kinésologues du Québec. • Fondation d'un organisme : Services interdisciplinaires de réadaptation <ul style="list-style-type: none"> • Regroupe actuellement 41 cliniques au Québec (sélection à partir de critères et dossiers de présentation des cliniques). • Parmi les critères de sélection : les cliniques de réadaptation (2^e ligne) ont l'obligation d'avoir en résidence au moins un kinésologue. • Le but : que l'organisme devienne la référence pour les tiers payeurs (SAQ, CNESST, les assureurs privés et le grand public). • Journée de formation pour les cliniques reconnues dont le thème fut l'interdisciplinarité. • Pour l'année 2017-2018 : Que la gouvernance revienne à un kinésologue. 				
Perspectives futures				
<ul style="list-style-type: none"> • Resserrer les critères d'admission. • Doubler le nombre de clinique. • Définir le nouvel organisme (règles de gouvernance, communication, formation et représentation). • Représentation : Les assureurs privés, la SAAQ, la CNESST et les représentants ministériels pertinents. • Offrir des formations aux tiers payeurs ainsi qu'aux cliniques ayant la reconnaissance. 				